

Décision Générale colonial

Décision n° 207 PERSONNEL INDIGENE

n° 207

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 5 mars 1943
Numéro JO n° 6 du 15/03/1943	Date du numéro 15 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

Les nommés MOHAMED ATIA, IDRIS OMAR, ABDI DJAMA, YACIN CHEROUA et MOHAMED OSMAN sont engagés en qualité de préposés stagiaires des Douanes à la solde annuelle de 3.000 francs à compter du 1er Mars 1943. le préposé stagiaire MOHAMED OSMAN est affecté au bureau des Douanes d'ALI SABILH à compter du 1er Mars 1943.